

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 17 (1971)

Heft: 11

Anhang: [Nouvelles locales] : Paris

Autor: Ammon, Alfred / Leuba, Edmond

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

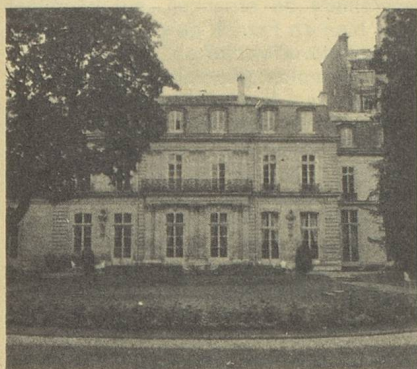
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PARIS



142, rue de Grenelle.
Tél. : 551-62-92.

Tarif postal français

Il est rappelé à nos compatriotes que dès le 1^{er} août 1971 les tarifs postaux français ont été réduits pour le courrier destiné à la Suisse, à savoir :
— l'affranchissement d'une lettre jusqu'à 20 g est de **0,60 F** ;
— l'affranchissement d'une carte postale est de **0,30 F**.

Pour tout autre affranchissement, se référer au tarif postal, édition fin juillet 1971.

AVS

Certificat de vie

Il est rappelé à tous les bénéficiaires de rentes et d'allocations AVS/AI qu'un certificat de vie est exigé chaque année par la représentation suisse à l'étranger où ils sont immatriculés. En France, le certificat de vie est généralement remplacé par une fiche individuelle d'état civil portant la mention « non décédé » délivrée sans frais par la mairie du domicile.

Les assurés qui reçoivent une rente de survivants (rente de veuve ou d'orphelin), une rente pour couple ou une rente simple avec rentes complémentaires pour l'épouse et les enfants, doivent fournir un certificat de vie pour chaque bénéficiaire.

Si le certificat de vie ne peut être obtenu, le paiement de la rente sera suspendu.

Affaires sociales

Assurance maladie volontaire

L'Ambassade constate que bien des compatriotes souvent âgés et malades n'ont droit à aucune prestation maladie de la Sécurité sociale. Or, la maladie peut entraîner des frais médicaux très coûteux que les intéressés ne seraient pas en mesure de supporter. C'est la raison pour laquelle l'Ambassade conseille à tous ceux qui sont dans ce cas

de s'assurer volontairement contre la maladie auprès de la caisse régionale de Sécurité sociale compétente pour leur lieu de domicile. Le dernier délai pour faire acte d'adhésion arrivera à **échéance le 31-12-1972**. Les compatriotes âgés et qui n'ont pas les moyens de payer les cotisations peuvent en demander la prise en charge par l'aide sociale auprès de la mairie de leur lieu de résidence en vertu de la convention franco-suisse d'assistance du 9-9-1931.

Assurance vieillesse française

L'Ambassade attire également l'attention de nos compatriotes sur un autre avantage :

Il arrive que des travailleurs atteignant l'âge de la retraite ne totalisent pas 120 trimestres de travail salarié requis pour avoir droit à une retraite complète de la Sécurité sociale. En ce cas il existe pour eux une possibilité de rachat de cotisations et ceci jusqu'au **31-12-1972** au plus tard. Les intéressés peuvent se renseigner auprès de la Caisse régionale d'assurance maladie (branche vieillesse) dans la circonscription où se situe le dernier lieu de travail.

**

Manifestations culturelles

Au moment où paraîtront ces lignes se tiendra encore une importante manifestation :

— l'exposition « Graphisme design suisse » qui se tient au Musée des Arts Décoratifs à Paris et qui durera jusqu'au 28 novembre 1971.

Notons, dans le domaine des arts plastiques également, que les Galeries nationales du Grand Palais présenteront, de la mi-février au début d'avril 1972, une exposition consacrée à la jeune peinture suisse.

Dans le domaine de la musique, les responsables de l'orchestre de Paris ont fait appel pour leur saison d'automne à deux chefs suisses : Paul Klecki qui dirigera les 24 et 27 novembre 1971 et Paul Sacher qui dirigera les 30 novembre 1971 et 15 janvier 1972.

Le ballet du Grand Théâtre de Genève se produira, pour sa part, au théâtre de la ville à Paris les 12, 13, 14 et 15 décembre 1971, tandis que l'exposition itinérante de livres suisses poursuivra son périple en France, après avoir été au centre de la « Quinzaine culturelle suisse » à Strasbourg.

Parution
du prochain numéro spécial du
MESSAGER SUISSE

février 1972

Délai de réception
des manuscrits
18 décembre 1971

**Fédération
des Sociétés suisses
de Paris**

Dès aujourd'hui, réservez votre soirée du 19 novembre pour notre souper choucroute suivi d'un match au loto, à l'hôtel du Grand Pavillon (19 h 30). Inscription indispensable. Réd. Messager Suisse, 17 bis, quai Voltaire (7^e).

Nom :

Adresse :

s'inscrit pour couvert (s).

Prix : 30 F tout compris par personne et

verse par chèque bancaire au nom de la Fédération des Sociétés suisses de Paris ou par CCP 1658-06 - M. Frutiger - PARIS.

**Le cercle commercial suisse
fait peau neuve**

Ce n'est pas sans une certaine fierté que nous informons nos adhérents de la complète restauration de tous les locaux du Cercle. Nous avons en effet profité des dernières vacances pour rénover tous les corridors, cages d'escalier, etc. Le Cercle est aujourd'hui à l'image de notre pays, propre, coquet, fonctionnel. Il comprend six classes, un magnifique salon, une petite bibliothèque, une salle de lecture et cinq bureaux.

Tous ces travaux ont pu être exécutés, grâce aux locations de trois, voire quatre classes et deux bureaux, à des entreprises privées et aussi, bien entendu aux cotisations de nos membres que nous remercions très sincèrement au passage. Le Cercle commercial suisse, comme vous savez, a des tâches très importantes à remplir au sein de la colonie suisse. Il est le point d'attache et de ralliement de presque toutes les sociétés suisses de Paris. Il entretient en plus un bureau de placement gratuit et une école pour nos compatriotes alémaniques où des cours du jour et du soir leur sont donnés à des prix très modiques. Le Cercle fait également office de renseignement pour nos compatriotes à la recherche de travail, de chambres, etc. Il est plus que jamais nécessaire à notre communauté.

Le Cercle exploite également une grande salle, appelée communément salle des fêtes. Elle peut contenir quelque 300 personnes et se prête très bien pour toutes sortes de manifestations, telles que conférences, projections, réunions, assemblées, fêtes de famille ou autres. Elle aussi aurait un urgent besoin de rénovation. Nous ne pouvons toutefois entreprendre ces travaux faute de fonds. La remise en état de cette salle constitue donc l'un de nos soucis majeurs pour ces prochaines années.

C'est avec un grand plaisir que nous aimerions pouvoir organiser quelques

manifestations en faveur de nos adhérents, une conférence, un voyage, une rencontre ? Hélas ! l'intérêt manifesté au questionnaire que nous vous avons envoyé à ce sujet est plutôt décevant. Sur les 481 questionnaires expédiés, seuls 52 nous ont été retournés, soit le 11 % et parmi ceux-ci plusieurs sont encore négatifs. Vous comprendrez que, dans ces conditions, toute manifestation risquerait de tourner au fiasco. Sans perdre la question de vue définitivement nous ne pouvons malheureusement nous exposer à un tel risque dans la conjoncture actuelle.

Nous profitons de l'occasion que nous offre le Messager pour renouveler l'appel à tous les Suisses de Paris, en les priant d'adhérer à notre Association et de s'y intéresser. Ce serait la meilleure façon de nous prouver leur solidarité. Merci. (CCP 1342-23 Paris).

Cercle commercial suisse,
le Président,
D. Valli.

S.H.B.

La Société helvétique de bienfaisance, traditionnellement au service des Suisses de passage ou résidant dans l'arrondissement consulaire de Paris, continue à aider et à conseiller nos compatriotes dans le besoin matériel ou moral.

Les vacances terminées, nos enfants rêvent encore de l'heureux séjour en Suisse que nous avons pu leur procurer.

L'arbre de Noël de nos assistés se prépare, comme chaque année. Nous comptons sur la solidarité de toute la colonie suisse pour nous aider à faire mieux chaque année.

21, avenue Jean-Jaurès, 92 - Issy-les-Moulineaux. CCP 768-95 Paris.

Société suisse de gymnastique

Les 21 et 22 août 1971, près de 900 hommes entre 50 et 94 ans se sont réunis à Frauenfeld (TG.).

Quels sont ses hommes et qu'est-ce qui les réunit une fois par an ? Eh bien ! ce sont des anciens gymnastes, artistiques ou athlètes, et c'est l'amitié qui les rassemble, une amitié comme elle n'existe que dans la grande famille des gymnastes. Tous ces hommes, des vétérans fédéraux, ont en commun leur amour de la gymnastique dans toutes ses formes et le souci de la jeunesse et de l'évolution moderne de la culture physique.

Une délégation de la Société Suisse de Gymnastique de Paris (S.S.G.P.) était, comme tous les ans, présente à cette journée des vétérans. Cette délégation comptait parmi ses membres deux éminentes personnalités, retournées au pays depuis quelques années, qui ont joué un rôle important dans la vie de la Colonie suisse de Paris : Alfred

Boillat et Max Vaterlaus, qui, tous les deux ont consacré une grande partie de leur vie à la S.S.G.P., ayant été Moniteur et Président pendant des décennies. Au cours des conversations que nous avons eues avec les membres de l'Union des anciens actifs de Paris résidant en Suisse de la S.S.G.P. il était fortement question de la fête fédérale de gymnastique qui aura lieu fin juin 1972 à Aarau et à laquelle la Société suisse de gymnastique prendra part, comme elle l'a toujours fait depuis 1894. Et à nouveau l'amitié qui nous unit se montre, car d'un seul élan, nos anciens en Suisse nous assurent de leur soutien : moral par des encouragements et des conseils : efficace par leur aide financière et par l'organisation de la réception sur place de nos gymnastes.

Les actifs de la S.S.G.P., en échange, commencent à se préparer pour le concours de cette fête pour figurer à une place d'honneur lors de la distribution des couronnes de laurier.

Les actifs s'entraînent tous les mardis de 21 h à 22 h 30 au gymnase, 29, rue de la Lancette (12°). Venez nous voir au local et joignez nos rangs !

Mais la S.S.G.P. ne s'occupe pas seulement de la section des actifs. Vous pouvez venir à la

Section des vétérans actifs (culture physique et gymnastique d'entretien) au gymnase, 25, rue de la Bidassoa (20°), mardi de 18 h 30 à 19 h 30.

Section dames A (gymnastique et culture physique) au gymnase, 15, rue des Bauches (16°), jeudi de 20 h à 21 h 30. Section dames B (gymnastique d'entretien corporel) au gymnase, 29, rue de la Lancette (12°), mercredi de 21 h à 22 h 30.

Et la dernière née, la Section de trampoline (mixte au gymnase, 29, rue de la Lancette (12°), jeudi de 21 h à 22 h 30. Vos amis Français seront également les bienvenus.

Si vous voulez des renseignements vous pouvez les obtenir auprès :

— du Moniteur chef : Bernard Ammon, 19 rue de la Lancette (12°). Téléphone : privé 343-73-71 - bureau 307-93-97 ;

— du Président : Alfred Ammon, 16, rue Taine (12°). Téléphone : privé 307-61-43 - bureau 307-93-97.

Mais encore mieux : venez nous voir dans nos locaux, vous y serez reçus avec chaleur et vous y trouverez l'amitié dont il est question au début de cet article.

Alfred Ammon.

Chambre de commerce suisse

La Chambre de commerce suisse en France est à votre disposition pour vous assister et vous conseiller dans vos problèmes juridiques, vos recherches de débouchés et vos promotions de vente, votre publicité, vos démarches auprès de l'administration.

Nous signalons particulièrement aux Suisses de France notre service de recouvrement de créances, qui intervient aussi bien en France qu'en Suisse, avec une grande efficacité.

Notre Direction générale ainsi que nos sections vous fourniront avec plaisir tout renseignement pouvant vous être utile ou agréable.

Direction générale : 16, avenue de l'Opéra - Paris (1°).

Section Rhône-Alpes et Centre : 15, rue du Musée-Guimet, Lyon (6°).

Section de Marseille et du Sud-Est : 7, rue d'Arcole, Marseille (6°).

Cercle suisse romand

Cette année encore à l'occasion du « Jeune Fédéral » le C.S.R. avait convié ses amis de l'A.P.G.I.S. et des Sociétés suisses de Paris et de Normandie à participer à sa « Sortie Champêtre » qui a eu lieu le dimanche 19 septembre au Château de la Bigotière près d'Ivry-la-Bataille.

Cette magnifique journée fut un immense succès, plus de 300 personnes venues en autocars ou en voitures particulières s'égaillèrent par un temps idéal dans cette belle propriété pavoisée abondamment aux couleurs fédérales et cantonales.

Un buffet fort achalandé, organisé par l'infatigable Mme Schaad épouse du dynamique Président du Cercle, fut apprécié de tous et contribua à créer une véritable ambiance de kermesse.

Plusieurs Sociétés sœurs participèrent activement à cette belle journée, de nombreux jeux dont un grand concours de Tir organisé par la Société suisse de Tir furent dotés de coupes et de très beaux lots.

La partie artistique où se produisirent nos chanteurs des Sociétés suisses, suivis des Eclairuses Grecques de Paris interprétant chants et danses de leur pays, ainsi que les jeunes accordéonistes de la « Sainte Andréienne », introduisirent jeunesse et gaieté à ce rendez-vous champêtre des Colonies suisses de Paris et de Normandie.

M. le Consul Guélat et Madame, retenus en Suisse, s'excusèrent de ne pouvoir malheureusement présider cette belle journée où l'on remarqua la présence de M. Amiet, le sympathique Vice - Consul du Havre. M. Steiner, Consul de Suisse au Havre, regretta également de ne pouvoir être des nôtres comme il l'avait espéré.

Prochaine date à retenir

Le Cercle suisse romand organise comme les années précédentes sa **grande fête de Noël** le samedi 18 décembre 1971, dans les salons du Grand Hôtel du Pavillon, 36, rue de l'Echiquier à Paris (10°), sous la présidence d'honneur de S.E. M. Pierre Dupont, Ambassadeur de Suisse en France.

Matinée récréative, arbre de Noël et distribution gratuite de jouets et de

friandises à nos jeunes amis présents.
Dîner de Noël. Bal.

**

Le Comité du Cercle suisse romand a le pénible devoir d'annoncer le décès de trois membres du Comité.

M. Louis Marguerat, ancien Président, Membre d'Honneur, décédé à l'âge de 86 ans.

M. Marcel Dufour, Membre d'Honneur, décédé le 1^{er} août à l'âge de 79 ans.

M. Paul Chable, Vice-Président, décédé à l'âge de 70 ans, le 14 août 1971.

Nous adressons à leurs familles nos plus sincères condoléances.

Pro-Ticino

La Pro-Ticino a le grand plaisir de vous faire savoir, que sa fête annuelle, sous la présidence d'honneur de M. Pierre Dupont, Ambassadeur de Suisse en France, a été fixée au dimanche 23 janvier 1972. Cette rencontre patriotique débutera par un banquet à 13 h au Grand Hôtel du Pavillon, 36, rue de l'Echiquier, Paris 9^e. Retenez tous cette date et venez nombreux avec vos parents et amis. Vous trouverez une ambiance tessinoise très agréable et vous passerez une belle journée.

Nous comptons sur votre présence.

Une invitation avec tous les détails de la fête vous sera adressée en temps utile.

Savez-vous, chers amis Tessinois, que tous les membres de notre Société reçoivent chaque mois un petit journal « Ticino » avec toutes les nouvelles de notre canton. Ce périodique sert en outre de lien entre tous les Tessinois répandus dans le monde.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Carlo Baumann, Président de Pro-Ticino, 77, rue de la Convention, Paris 15^e. Tél. : 842-21-39.

Les arts

La participation suisse à la 7^e Biennale des Jeunes

La double incidence d'une mutation aux leviers de commande et d'une transhumance du Musée d'Art moderne aux Floralies de Vincennes a fait prendre à la Biennale un tournant périlleux. La désacralisation de l'Art y est un fait accompli. Il ne s'agit désormais plus d'œuvres mais de démarches. Cette 7^e Biennale des Jeunes est une exposition de démarches. Toute recherche plastique — et il en subsiste quelques-unes de très valables — semble aussi déplacée que l'envoi d'un prix de Rome au Salon de Mai.

La responsabilité du choix des participants incombe dans chaque pays à un commissaire n'ayant pas dépassé 35 ans (âge limite fixé pour les exposants également). En Suisse, le Département fédéral de l'Intérieur et la Commission fé-

dérale des Beaux-Arts ont désigné le conservateur du Musée de Lucerne, M. Jean Christophe Amman dont on connaît l'intelligence ainsi que l'orientation vers les recherches les plus excessives des jeunes « créateurs » contemporains. L'aide de la Fondation Pro Helvetia a permis l'édition d'un catalogue luxueux qui s'écarte passablement de l'art minimal que présente notre participation.

Il est à noter que, parmi nos exposants, six sont alémaniques, le septième, d'origine tessinoise, est né et vit à Lucerne. M. Amman imagine que c'est une question d'organisation. Il semble plus probable que les Suisses romands sont moins perméables aux évidentes influences germaniques que ces jeunes Lucernois, Bernois et Zuricois.

Trois d'entre eux s'expriment par la photographie. Le plus astucieux suspend ses toiles comme une lessive évitant par les plis « la banale imitation et mettant en question le caractère de l'objet ». Un autre se photographie en travesti dans le pur style « Nouvel Eldorado » du Berlin 1925 ; il instaure ainsi « une distance critique radicale entre lui-même et l'image de sa personne » ; le troisième par des dimensions monumentales signifie « une communication libérée des limites optiques ». Celui qui exceptionnellement accroche à la cimaise deux grandes toiles — nu et nature morte — aborde la peinture pour la première fois, en ignore manifestement tout et présente cela comme « une expérience unique et dépourvue de motif émotionnel ». Le dernier enfin place devant les halles d'exposition toute une série de bouches d'incendie qui, par un paradoxe, « engendrant une autonomie poétique », au lieu d'eau crachent du feu. Si le butane qui les alimente coule pendant toute la durée de la Biennale, c'en sera certainement l'objet le plus cher !

Tout ceci n'est ni bien agressif, ni bien nouveau. Cette « visualisation des processus de la pensée » donne la nostalgie de l'époque héroïque de Dada à Zurich. On flotte ici dans un vague ésotérisme dont on devine aisément le fondement. Ce qui est grave, par contre, c'est la responsabilité des conservateurs ou critiques, donnant leur appui à ces fougades. Ils évoquent irrésistiblement la légende allemande de Rattenfänger où le joueur de flûte de Hammel enchantait tous les enfants de la ville par ses mélodies pour les entraîner vers quels précipices ?

N.B. — Les citations sont empruntées au texte de présentation de Jean Christophe Amman.

Graphisme design suisse

Aux antipodes, l'exposition des graphistes suisses au pavillon de Marsan ne montre que des compétences et on ne saurait assez admirer ces hommes et ces femmes qui connaissent leur métier dans ses moindres ressources. Nul

n'ignore la place très importante que la Suisse occupe dans le monde du graphisme, la qualité de ses affiches et de ses thèmes publicitaires. Très judicieusement sélectionnés par MM. Luc Boissonnas, directeur de Pro Helvetia, G. Calame, graphiste et H. Neuburg, critique d'art, très agréablement présentés dans les salles claires de la rue de Rivoli, ces travaux renforcent encore l'opinion que l'on avait de la pré-excellence de notre art graphique, où nos qualités essentielles s'épanouissent. Que ce soit par les ressources de la photographie, de la bande dessinée, de la géométrie, du dessin d'enfant ou du caractère d'imprimerie, la surface est parfaitement équilibrée et l'imagination n'y fait jamais défaut ; au surplus les formes et les couleurs sont étudiées avec un si grand soin que l'on se demande si c'est dans ce domaine seul que l'on pourra bientôt trouver les dernières résurgences des arts plastiques.

Edmond Leuba.



L'HOPITAL SUISSE DE PARIS
au service de notre colonie
Tél. : 644-40-00

MEDECINE GENERALE
(admission dès l'âge de 15 ans)
et GERIATRIE
CONSULTATIONS
tous les jours sur RDV
DISPENSARE
lundi, Jeudi, après-midi sur RDV

A votre disposition également :
RADIOLOGIE
LABORATOIRES D'ANALYSES
MEDICALES
KINESITHERAPIE
Tous les jours sur RDV

CONVENTIONNE
AVEC LA SECURITE SOCIALE
ET AGREE PAR LES MUTUELLES
(prise en charge directe par ces organismes au maximum autorisé)

CONVENTION EGAGEMENT
AVEC L'HOSPITALISATION
A DOMICILE

●
Pour
de plus amples renseignements
prière de s'adresser
au secrétariat médical de l'hôpital

10, rue Minard
92 - ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 644-40-00